

21-11-02 Administration Générale – Administration Générale

Etat des décisions du Maire

Monsieur le Maire donne lecture de ses décisions pour les derniers mois :

| | |
|------------|--|
| 02/09/2021 | Convention de formation BPJEPS Loisirs Tous Publics avec les FRANCAS DE LA LOIRE pour Léo BOURLIER, stagiaire, dans le cadre du Pôle Enfance Jeunesse. Coût total : 1 229 € |
| 08/09/2021 | Contrat de maintenance pour le bon fonctionnement de l'onduleur secourant l'installation électrique de la mairie avec la société RIELLO ONDULEURS. Contrat conclu du 1 ^{er} septembre 2021 au 31 août 2022. Montant redevance : 1 1197,85 € TTC |
| 13/09/2021 | Marché (CFM-2021-FCS-0002) avec l'entreprise SARL LA BOULE A NEIGE, Agence Réciproque pour la conception, la mise en page et l'impression du bulletin municipal de la commune, conclu du 23 octobre 2021 au 22 octobre 2025. Marché à bons de commande avec seuil minimum : 14 724 € HT et seuil maximum : 18 396 € HT |
| 16/09/2021 | Contrat de maintenance et d'assistance technique pour le logiciel « Portail Familles Noé » et contrat de maintenance et d'assistance technique pour le logiciel « Noé Animation + Petite Enfance » avec AIGA du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022 renouvelable annuellement par tacite reconduction dans la limite de 3 ans. Maintenance du « Portail Familles Noé » : 1 976,40 € TTC pour l'année 2022. Maintenance et assistance technique pour le logiciel « Noé Animation + Petite Enfance » : 4 926 € TTC pour l'année 2022 (8 accès) |
| 20/09/2021 | Contrat pour la mise à disposition d'un animateur encadrant l'activité HIP HOP sur l'année scolaire 2021/2022 à l'Ecole Municipale des Arts et pour l'organisation de 2 spectacles au NEC en juin 2022 avec SAÏLENCE PROD. Forfait mensuel de défraiement de 250 € TTC sur le contrat de coproduction + 720 € TTC pour contrat de cession |
| 22/09/2021 | Formation intitulée « analyse de la pratique professionnelle » pour les directions des crèches avec l'organisme NACARAT. 6 séances de 2 h pendant un an. Coût total : 1 500 € TTC |
| 27/09/2021 | Contrat de maintenance des serveurs de la médiathèque, du Clos Bayard et du serveur exchange avec la société WAREHOUSE du 1 ^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022. Montant : 2 764,80 € TTC |
| 30/09/2021 | Contrat pour une rencontre « signature » avec l'auteur Baptiste DEYRAIL à la médiathèque le 15 octobre 2021 de 15 h à 20 h. Montant de la prestation : 410,45 € TTC |
| 06/10/2021 | Location et maintenance de la fontaine à eau pour le Pôle Enfance Jeunesse au Clos Bayard à compter du 1 ^{er} octobre 2021 pour une durée de 12 mois. Montant : 487,73 € TTC |

Le Conseil Municipal prend acte de l'état des décisions du Maire pour les derniers mois.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme

A Saint-Priest en Jarez,
Le 9 novembre 2021

Le Maire,
Christian SERVANT

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 8 novembre 2021

21-11-02 Administration Générale – Administration Générale

Etat des décisions du Maire

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 26 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - JOLY Florence - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne - PUPIER Franck

Etaient absents et excusés :

MM. PELLEGRIN Jacques - REPELLINI Raymonde - ADAM Fabrice

Avaient donné procuration :

M. PELLEGRIN à Mme BISACCIA
Mme REPELLINI à M. BRUNEAU
M. ADAM à M. DI PAOLO

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN